

Saint-Fons : Ils avaient caché des Juifs et deviennent « Justes » à titre posthume

Mémoire. Jean-Louis et Emile François Fanton avaient caché Jacob et sa sœur Simy Médina pendant la guerre, dans l'entreprise familiale. Représentés par leurs descendants et alliés, les deux hommes seront déclarés aujourd'hui « Justes parmi les Nations » par le Comité Français pour Yad Vashem, en présence des deux rescapés.

Jean-Louis et Emile François Fanton ont rejoint une belle cohorte. Celle de ces hommes et femmes qui ont sauvé des vies au péril de la leur. Ils seront tous deux déclarés aujourd'hui à Saint-Fons (Rhône) « Justes parmi les Nations ». Une reconnaissance délivrée par le Comité Français pour Yad Vashem, à la demande de Jacob Médina (83 ans) et sa sœur Simy Smadja, née Médina (93 ans).

« Chasse aux Juifs »

Nous sommes début 1943 à Saint-Fons. Dans l'usine Cuprofil, la tréfilerie familiale dirigée par les frères Fanton, Jacob et Simy Médina sont ouvriers. « A l'extérieur, la Gestapo rôdait », comme le confiera Simy au Comité Yad Vashem, lors de la solide instruction du dossier. « La vie devenait de plus en plus dure, malheureusement avec la chasse aux Juifs, traqués par un monstre nommé Goetzmann dit « Guigne-à-gauche ou le Boiteux », aidé de sa maîtresse Herman-Benamara », ajoutait de son côté Jacob. Les deux « monstres »

tel que Le Progrès de juin 1948 les décrivait dans ses colonnes, seront condamnés à mort et exécutés pour avoir livré une centaine de Juifs de la banlieue sud de Lyon à la Gestapo.

« Ça paraissait très normal à notre grand-père »

Geneviève Lacroix, petite fille de Jean-Louis

Devant le danger, Jacob demande au directeur, Jean-Louis Fanton de « pouvoir rester dans l'usine ». Non seulement le frère et la sœur peuvent rester plusieurs nuits, couchés dans l'atelier, mais la famille Fanton leur apporte aussi « de la nourriture ».

Les Médina décideront finalement de se réfugier dans le Haut-Beaujolais à Aigueperse, devant le danger qui les taraude à Saint-Fons. En 1945, Jacob reviendra travailler chez Cuprofil.

Et les descendants des deux frères Fanton, qu'ont-ils su de ce sauvetage ? « Mon grand-père était très discret. Il n'en parlait que très peu. Ça lui paraissait très normal. C'était un homme bien », confie Geneviève Lacroix, petite fille de Jean-Louis. Son frère Pierre-Emmanuel Fanton, à la tête de l'usine aujourd'hui, ne se souvient pas avoir jamais entendu son grand-père « parlé de cette famille juive ». « Il nous avait parlé des



■ Jean-Louis Fanton et son épouse Eugénie Cellard (photo de gauche), Emile-François Fanton et Louise Cellard (photo de droite), au parc de la Tête d'Or, au début des années 70. Les deux frères avaient épousé les deux sœurs. Photos D. R.



■ L'usine Cuprofil à Saint-Fons dans laquelle s'étaient cachés Jacob et Sémey Médina. Photo D. R.

champs qu'il louait du côté de Pont-de-Chérury pour assurer au moins une fois par jour une nourriture consistante aux salariés, mais pas non plus des distributions de charbon à certaines familles saint-foniardes nécessiteuses. Tous ces faits étaient sans doute

pour lui complètement naturels et nous ne les avons découverts qu'au fil de nos rencontres récentes. Même mon père, pourtant très fier de mon grand-père n'était pas au courant », poursuit le Pdg de Cuprofil. Les nombreux descendants

de Jean-Louis Fanton, François Emile, lui, n'aura pas de postérité, devraient être nombreux aujourd'hui, lors de cette émouvante cérémonie. Ils rencontreront pour la première fois Jacob et Sémey Médina. ■

Sophie Majou

641

C'est le nombre de « Justes » ayant sauvé des Juifs pendant la deuxième guerre mondiale, dans la région Rhône-Alpes. Ils sont 3 767 en France et 24 811 Justes, de part le monde.

« Je n'oublierai jamais la gentillesse et le courage de ces Messieurs »

Jacob Médina, 86 ans. Vit toujours à Saint-Fons

« Je travaillais dans une tréfilerie à Saint-Fons, le directeur M. Louis Fanton, directeur général et son frère M. Emile Fanton, directeur de production, m'avaient pris en pitié. Aussi, à la fin de la journée, je ne pouvais pas sortir de l'usine, la Gestapo rôdait. Je demande au directeur si je pouvais coucher dans l'usine. Il acceptait, je n'oublierai jamais la gentillesse de ces Messieurs m'offrant un peu de nourriture. La chose s'est répétée plusieurs fois. Sans le courage et la gentillesse de ces Messieurs, j'ignore où je serais à l'heure actuelle. Ceux-ci devraient avoir droit à la médaille des Justes. Il était très facile de m'arrêter car sur ma carte d'identité, j'avais un tampon avec le mot « JUIF » en rouge [...]. Je me suis fait plusieurs fois arrêté par les Allemands, on m'emmenait place Bellecour pour interrogatoire étant donné que je n'avais aucun papier sur moi. Je disais que j'étais Arabe, j'étais petit, basané et maigre. On me relâchait. La vie devenait impossible à Saint-Fons. Il a fallu que je perde mon emploi afin de me cacher dans le Haut-Beaujolais ».

Source : dossier Yad Vashem pour demander la médaille des Justes

Repères

Les critères :

Les « Justes parmi les Nations » doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger.

Les preuves :

Les personnes sauvées doivent témoigner par écrit en constituant un dossier complété si possible par d'autres témoignages et documents. Ces dossiers doivent être adressés au

Comité français pour Yad Vashem. Ces dossiers sont alors pré-instruits puis transmis à Jérusalem. Après examen final de la Commission de l'institut Yad Vashem, les personnes reconnues « Justes » ou leurs ayants droit sont alors honorés au cours d'une cérémonie.

Contact :

Le Comité Français pour Yad Vashem, association loi 1901. Tél : 01 47 20 99 57 Par email : contact@yadvashem.fr

« A l'extérieur, la Gestapo rôdait »

Simy Smadja, née Médina, 93 ans Vit à Cannes

« J'ai été confrontée à cette situation de survie. Grâce à la gentillesse de Monsieur Fanton et sa femme qui étaient directeurs de l'usine. Ils ont eu l'humanité de nous cacher. A l'extérieur, la Gestapo rôdait. Comment ne pas se rappeler de la générosité de ce couple qui en plus nous donnait un peu de nourriture. Je leur en suis très reconnaissante. Sans eux, je ne pourrais en témoigner aujourd'hui. »

Source : dossier Yad Vashem pour demander la médaille des Justes